



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

UNE UTILISATION PLUS INTELLIGENTE DE L'ÉNERGIE **AU CANADA**

RAPPORT AU PARLEMENT EN VERTU DE LA *LOI SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE*

2018-2019



Canada



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

UNE UTILISATION PLUS INTELLIGENTE DE L'ÉNERGIE AU CANADA

**RAPPORT AU PARLEMENT EN VERTU DE LA *LOI SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE*
2018-2019**

Also available in English under the title: Smarter Energy Use in Canada, Report to Parliament Under the *Energy Efficiency Act 2018-2019*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2020

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à nrcan.copyright.droitdauteur@nrcan-rncan.canada.ca.

N° de cat. M141-15F-PDF

ISSN 2562-1416

Les noms ENERGY STAR et PORTFOLIO MANAGER ainsi que le symbole ENERGY STAR sont des marques de commerce déposées au Canada par la United States Environmental Protection Agency et administrées et publicisées par Ressources naturelles Canada.

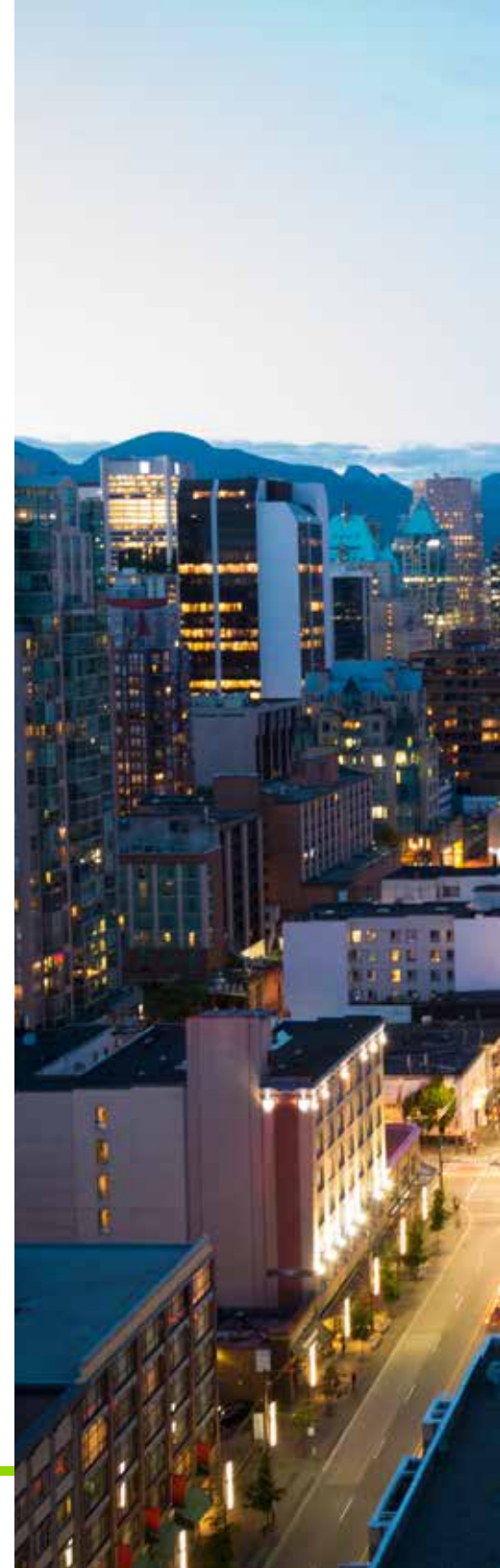




TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Message du ministre des Ressources naturelles..... | 1 |
| Une consommation d'énergie plus intelligente : pourquoi maintenant?..... | 3 |
| Efficacité énergétique au Canada | 5 |
| Priorités en matière d'efficacité énergétique dans le cadre du Plan climatique du Canada | 6 |
| Une construction intelligente – la Stratégie canadienne pour les bâtiments : mesures en 2018-2019 | 7 |
| Efficacité industrielle et gestion de l'énergie : mesures en 2018–2019..... | 8 |
| Transport à faibles émissions de carbone et carburants de remplacement : mesures en 2018-2019 | 9 |
| Écologisation du gouvernement : mesures en 2018-2019 | 10 |
| <i>Règlement sur l'efficacité énergétique</i> du Canada..... | 11 |
| Collaboration avec les provinces et les territoires..... | 12 |
| Coopération internationale..... | 13 |
| Références | 14 |



MESSAGE DU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES

Nous sommes à un tournant décisif pour construire un avenir axé sur les énergies propres. Bien que nous ayons fait de grands progrès en matière d'efficacité énergétique en 2018-2019, nous devons exploiter les possibilités dans ce domaine avec encore plus d'urgence et d'ambition en raison des événements à l'échelle mondiale qui façonnent actuellement notre économie, combinés aux changements climatiques.

Une utilisation plus intelligente de l'énergie, c'est-à-dire une plus grande efficacité énergétique et le passage à des combustibles à faible teneur en carbone, est au cœur de la transition vers un avenir axé sur les énergies propres. Cette transition renforcera l'économie et créera de bons emplois pour la classe moyenne tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre (GES), le tout dans le but de parvenir à des émissions nettes zéro d'ici 2050.

Nous devons tirer parti de nos investissements actuels dans l'efficacité énergétique et aller plus loin, en collaboration avec les provinces, les territoires, les collectivités, les entreprises et les citoyens du Canada. Nous devons mettre en place des stratégies novatrices en matière d'efficacité énergétique dans tous les secteurs et toutes les régions, afin d'améliorer la situation actuelle et de favoriser une croissance propre pour le siècle à venir.

Avant la pandémie, le secteur de l'efficacité énergétique connaissait une forte croissance de l'emploi. En 2018, environ 436 000 personnes occupaient des emplois dans ce domaine, soit plus que dans le secteur du pétrole et du gaz. Il s'agit d'emplois verts, bien rémunérés, durables et à long terme, et nous prévoyons que leur croissance se poursuivra dans le cadre de notre reprise. Nous collaborons avec les intervenants pour explorer les possibilités en matière de formation afin d'améliorer les compétences et d'attirer de nouveaux travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique. L'objectif est d'aider les Canadiens à bénéficier de nouveaux emplois dans le secteur des améliorations écoénergétiques, alors que nous nous dirigeons vers un avenir prospère à émissions nettes zéro.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous souhaitons saisir les possibilités qu'offre l'efficacité énergétique :

- en mobilisant les investissements et en accélérant la modernisation des bâtiments par une plus grande adoption de programmes et d'outils comme ENERGY STAR® Portfolio Manager®;
- en améliorant l'efficacité énergétique des habitations en :
 - procurant aux Canadiens de l'information sur leur consommation d'énergie par le truchement de vérifications énergétiques;
 - utilisant les étiquettes ÉnerGuide;
 - veillant à ce que les maisons neuves soient construites conformément aux normes nette zéro du Code national du bâtiment du Canada;
- en améliorant le rendement énergétique des fenêtres ainsi que des appareils de chauffage des pièces et de l'eau;
- en collaborant avec les partenaires provinciaux et territoriaux pour encourager une plus grande adoption de fenêtres et d'appareils de chauffage à plus haut rendement;
- en aidant le secteur industriel à passer à une économie à faibles émissions de carbone grâce à des programmes d'efficacité énergétique qui le rendent plus concurrentiel;
- en révisant la *Loi sur l'efficacité énergétique* (la Loi) afin de garantir que l'efficacité énergétique est prise en compte dans tous les futurs marchés publics, programmes et plans du gouvernement.

L'efficacité énergétique est à la croisée de l'économie et de l'environnement. Elle est bonne pour le climat, nos portefeuilles et la création de bons emplois. Le moment est venu de tirer parti de son potentiel.





UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE PLUS INTELLIGENTE : POURQUOI MAINTENANT ?

Hausse de la demande d'énergie – au moins 2 % par an

- Une reconnaissance à l'échelle mondiale que les gains d'efficacité peuvent réduire la demande et les émissions connexes d'au moins 30 %.

Aide aux ménages et aux entreprises pour accroître leur confort, réduire leurs coûts et rendre la vie plus abordable

- L'efficacité énergétique a permis aux Canadiens d'économiser 44,4 milliards de dollars en 2017.

Soutien à la compétitivité et l'innovation, création d'emplois et réduction des émissions de GES

- Les 436 000 emplois au pays dans le domaine de l'efficacité énergétique en 2018 devraient connaître une croissance de 8,3 % au cours de 2019.
- Les biocarburants génèrent une activité économique annuelle de 3,5 millions de dollars.

Une utilisation plus intelligente de l'énergie est au cœur de la transition vers un avenir axé sur l'énergie propre

- Réduction des pressions sur les infrastructures énergétiques en place.
- Réduction de la nécessité de construire de nouvelles infrastructures énergétiques.

Efficacité énergétique : Amélioration des produits et des procédés en vue de réduire la demande d'énergie

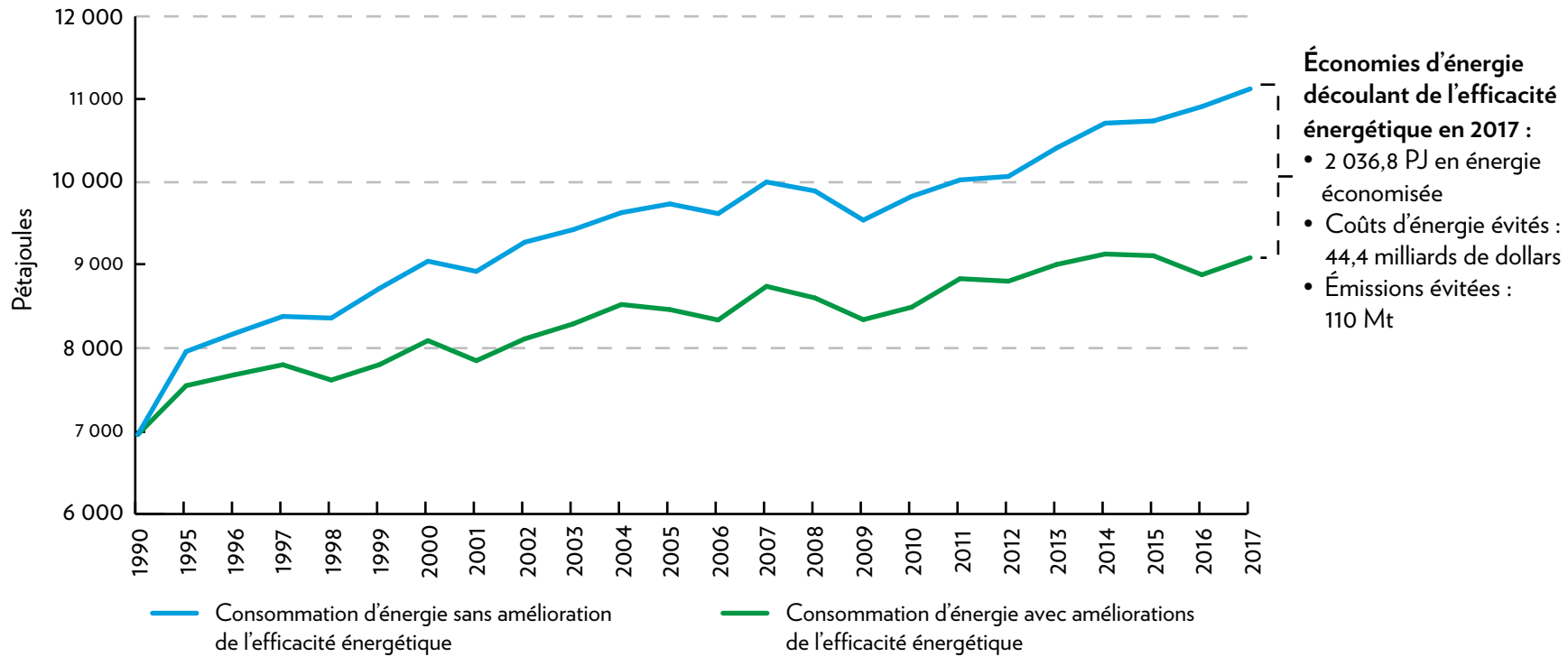
- Bâtiments écoénergétiques : fenêtres, isolation et pratiques de construction écoénergétiques efficaces
- Appareils à haut rendement : notamment les réfrigérateurs et les systèmes de chauffage et de climatisation
- Gestion du réseau : optimisation du flux d'énergie ainsi que gestion et réduction des demandes de pointe
- Technologies pour les véhicules et comportement au volant favorisant l'économie de carburant
- Changement de comportement : par exemple, des outils de sensibilisation pour aider les Canadiens à gaspiller moins d'énergie

Combustibles à faible teneur en carbone : Combustibles dont l'empreinte carbone est inférieure à celle des combustibles comparables à base de pétrole

- Hydrogène, gaz naturel renouvelable, diesel renouvelable
- Énergie plus propre



CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE, TENANT COMPTÉ OU NON D'AMÉLIORATIONS DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, 1990-2017

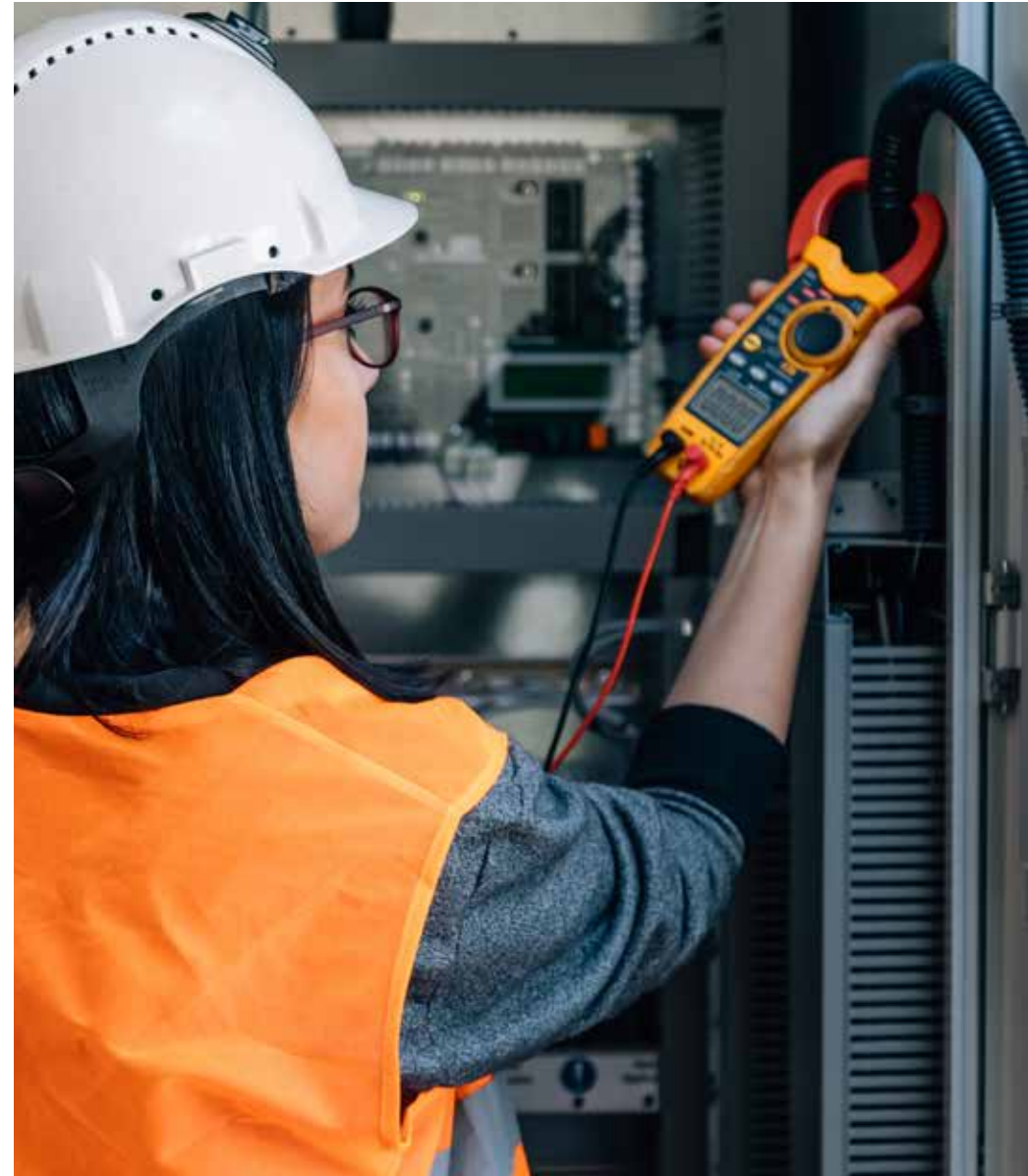


Source : *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada, de 1990 à 2017*



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA

- L'efficacité énergétique est une responsabilité partagée. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les intervenants industriels au pays et à l'étranger collaborent pour promouvoir une utilisation plus intelligente de l'énergie : l'efficacité énergétique ainsi que la production et l'utilisation de combustibles à faible teneur en carbone dans l'ensemble de l'économie.
- Au niveau fédéral, la Loi oriente les politiques, les programmes et les organismes de réglementation. La Loi habilite le ministre des Ressources naturelles, en tant que responsable de la politique d'efficacité énergétique du gouvernement du Canada, à :
 - élaborer et appliquer des règlements sur les niveaux minimums de rendement énergétique, des exigences en matière d'étiquetage et la collecte de données sur la consommation d'énergie;
 - promouvoir l'efficacité énergétique et les sources d'énergie de remplacement;
 - offrir des programmes permettant de réaliser des économies d'énergie et de réduire les émissions de GES, par exemple ENERGY STAR®, ÉnerGuide, Écoflotte;
 - préparer un rapport annuel au Parlement sur les activités du gouvernement en vertu de la Loi.





PRIORITÉS EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE CADRE DU PLAN CLIMATIQUE DU CANADA



UNE CONSTRUCTION INTELLIGENTE : LA STRATÉGIE CANADIENNE POUR LES BÂTIMENTS



EFFICACITÉ INDUSTRIELLE ET GESTION DE L'ÉNERGIE



TRANSPORT À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE ET CARBURANTS DE REMPLACEMENT



ÉCOLOGISATION DU GOUVERNEMENT

DÉFI

17 % des émissions de GES proviennent de l'environnement bâti, et 75 % des bâtiments existants seront encore en place en 2030.

37 % des émissions de GES proviennent des activités industrielles, et les gains d'efficacité permettent de réaliser des économies et d'améliorer la compétitivité.

23 % des émissions de GES proviennent du secteur des transports, un secteur en rapide croissance.

Le gouvernement fédéral est responsable de moins de 1 % des émissions de GES du Canada, mais il a la responsabilité de montrer l'exemple.

MESURES

- Des codes de l'énergie plus rigoureux, notamment l'adoption en 2030 d'un code de construction à énergie nette zéro et élaboration d'un code pour les bâtiments existants en 2022
- Des normes plus rigoureuses pour l'équipement et une adoption à plus grande échelle dans le marché
- Adoption à grande échelle de l'analyse comparative, de l'étiquetage et de la divulgation
- Investissements dans la RD-D pour des rénovations à haut rendement

- Outils de gestion de l'énergie et attestations du rendement
- RD-D sur les technologies de réduction des émissions de GES et de la consommation d'énergie

- Infrastructure pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement
- Influencer les décisions d'achat de véhicules
- Changement de carburant
- Carburants à faible teneur en carbone et stratégie pour l'hydrogène

- Nouveaux bâtiments à carbone net zéro et rénovations de bâtiments à faible émission de carbone
- Évaluation des parcs de véhicules et déploiement de véhicules électriques et à faibles émissions de carbone
- Formation en gestion de l'énergie

UNE CONSTRUCTION INTELLIGENTE – LA STRATÉGIE CANADIENNE POUR LES BÂTIMENTS : MESURES EN 2018-2019



ENERGY STAR® ET R-2000
SONT DES NORMES VOLONTAIRES
DE RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE QUI
SONT RESPECTIVEMENT **20 %**
ET 50 % PLUS EFFICACES
QUE LES MAISONS
NEUVES TYPES.

10 000
NOMBRE DE MAISONS NEUVES AYANT
REÇU UNE ÉTIQUETTE ÉNERGUIDE,
ENERGY STAR OU R-2000 EN 2018-2019.

ENERGUIDE



R-2000



PLUS DE 20 700 BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS SONT CAPTURÉS DANS **L'OUTIL D'ANALYSE COMPARATIVE ENERGY STAR® PORTFOLIO MANAGER®**, REPRÉSENTANT PLUS DE 255 MILLIONS DE M² OU 30 % DE LA SURFACE DE PLANCHER DES BÂTIMENTS AU CANADA.

PUBLICATION D'UNE MODIFICATION FINALE ET DE DEUX PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, POUR PROMOUVOIR DES NORMES PLUS RIGOUREUSES POUR LES ÉQUIPEMENTS ET UNE PLUS GRANDE ADOPTION DANS LE MARCHÉ D'ÉQUIPEMENTS À HAUT RENDEMENT.

INVESTISSEMENT DANS LA RD-D POUR DES RÉNOVATIONS À HAUT RENDEMENT

EN 2018, LES PRODUITS CERTIFIÉS ENERGY STAR ONT PERMIS **D'ÉCONOMISER 32,97 PÉTAJOULES (PJ) D'ÉNERGIE** ET D'ÉVITER 3,49 MÉGATONNES (MT) D'ÉMISSIONS DE GES.

SOUTIEN DE L'ÉLABORATION D'UN CODE MODÈLE DU BÂTIMENT **À CONSOMMATION D'ÉNERGIE NETTE ZÉRO** À PLUSIEURS NIVEAUX POUR FAVORISER L'ADOPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES CODES PAR LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES **D'ICI 2030**.

EFFICACITÉ INDUSTRIELLE ET GESTION DE L'ÉNERGIE : MESURES EN 2018-2019

JUSQU'À 45 %

DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DANS CERTAINS SECTEURS INDUSTRIELS SONT LIÉS À L'ÉNERGIE.

SELON L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE,

PLUS DE 70 %

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS L'INDUSTRIE RÉALISÉES GRÂCE AUX TECHNOLOGIES EXISTANTES RESTENT INEXPLOITÉES.

LANCÉE EN OCTOBRE 2018,

L'INITIATIVE « À TOUT CASSER! » A MIS AU DÉFI LES INNOVATEURS CANADIENS DE PROPOSER DES SOLUTIONS RÉVOLUTIONNAIRES POUR ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MINES DU CANADA. EN 2021, UN GRAND PRIX DE 5 MILLIONS DE DOLLARS SERA DÉCERNÉ À L'INNOVATEUR QUI AURA RÉALISÉ LA MEILLEURE PERCÉE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE DOMAINE DU CONCASSAGE ET DU BROYAGE DES ROCHES.

RNCAN A ORGANISÉ LE SOMMET SUR L'ÉNERGIE 2018, OÙ PLUS DE 425 DIRIGEANTS DE L'INDUSTRIE ONT DISCUTÉ DE L'IMPORTANCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

DES INDICATEURS DE RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE ENERGY STAR® ONT ÉTÉ MIS AU POINT POUR LES SECTEURS INTÉGRÉS DE L'ACIER, DE L'AUTOMOBILE ET DE LA BOULANGERIE COMMERCIALE. **LES INDICATEURS AIDENT LES ENTREPRISES À SUIVRE, ANALYSER ET AMÉLIORER LEUR EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.**



19 INSTALLATIONS

SE SONT INSCRITES AU DÉFI ENERGY STAR POUR L'INDUSTRIE.

13 INSTALLATIONS ONT REÇU LA CERTIFICATION ENERGY STAR POUR L'INDUSTRIE.



14 PROJETS DE GESTION DE L'ÉNERGIE ONT ÉTÉ SOUTENUS PAR LE PROGRAMME GESTION DE L'ÉNERGIE DANS L'INDUSTRIE DE RESSOURCES NATURELLES CANADA (RNCAN).

TRANSPORT À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE ET CARBURANTS DE REMPLACEMENT : MESURES EN 2018-2019

SOUTIEN À LA CONSTRUCTION DE **369 BORNES DE RECHARGE RAPIDE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**, DE **8 STATIONS DE RAVITAILLEMENT EN GAZ NATUREL**, DE **4 STATIONS DE RAVITAILLEMENT EN HYDROGÈNE**

AINSI QUE DE PROJETS DE DÉMONSTRATION DE TECHNOLOGIES DE RECHARGE DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION D'ICI 2019.



SOUTIEN À L'ÉLABORATION ET LA RÉVISION EN COURS DE PLUS DE **25 NORMES, MEILLEURES PRATIQUES ET CODES BINATIONAUX POUR LES VÉHICULES À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE ET LES INFRASTRUCTURES DE RAVITAILLEMENT.**

DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉVALUATION ÉCOÉNERGÉTIQUE DES FLOTTES DE TRANSPORTS DES MARCHANDISES, ON A **ÉVALUÉ LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE PLUS DE 3 000 CAMIONS**, POUR ENVISAGER DES OPTIONS À FAIBLE TENEUR EN CARBONE, ET **SOUTENU 250 MODERNISATIONS DE CAMIONS PARTICULIERS ET L'ACHAT DE 7 VÉHICULES LOURDS AU GAZ NATUREL.**

À L'AIDE DU GUIDE DE CONSOMMATION DE CARBURANT EN LIGNE, PLUS DE **200 000 CANADIENS** ONT REÇU DE L'INFORMATION SUR LA CONSOMMATION DE CARBURANT POUR LES AIDER DANS LEUR DÉCISION D'ACHAT D'UN VÉHICULE.

EN 2018, GRÂCE AU PARTENARIAT DE TRANSPORT SMARTWAY, DES ENTREPRISES CANADIENNES DE TRANSPORT DE **MARCHANDISES ONT RÉDUIT DE 155 MILLIONS DE LITRES LA CONSOMMATION DE CARBURANT DE 47 000 CAMIONS**, SOIT DES ÉCONOMIES D'ENVIRON 198 MILLIONS DE DOLLARS.

SOUTIEN AUX ESSAIS DE PNEUS EN COLLABORATION AVEC TRANSPORTS CANADA AFIN D'ORIENTER L'ÉLABORATION DE NORMES MINIMALES DE RENDEMENT POUR LES PNEUS DE REMPLACEMENT DES VÉHICULES LÉGERS ET ACHÈVEMENT D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION DU MARCHÉ DES PNEUS DE REMPLACEMENT AU CANADA.

EN JANVIER 2019, L'INDUSTRIE CANADIENNE DES BIOCARBURANTS AVAIT LA CAPACITÉ DE PRODUIRE PLUS DE **2 MILLIARDS DE LITRES D'ÉTHANOL** ET PLUS DE **600 MILLIONS DE LITRES DE BIODIESEL PAR AN.**

ÉCOLOGISATION DU GOUVERNEMENT : MESURES EN 2018-2019

LE PROGRAMME SERVICES POUR UN GOUVERNEMENT VERT A PROCURÉ UN SOUTIEN TECHNIQUE À **43 PROJETS DE RÉDUCTION DES GES ET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS DES INSTALLATIONS**, A FOURNI DE L'INFORMATION ET DES FORMATIONS À **59 ORGANISMES FÉDÉRAUX**, ET A PROCURÉ **607 JOURS-PERSONNES** EN FORMATION ENTRE AVRIL 2017 ET MARS 2019.

407 VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES
ONT ÉTÉ AJOUTÉS AU PARC DE VÉHICULES FÉDÉRAL EN 2018-2019.

EN FÉVRIER 2019, LE CANADA A RÉALISÉ UNE ANALYSE EXHAUSTIVE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE SON PARC DE VÉHICULES, PORTANT SUR
PLUS DE 1 500 VÉHICULES
DE CINQ MINISTÈRES FÉDÉRAUX.

ENVIRON **89 %** DES ÉMISSIONS DIRECTES DE GES DU GOUVERNEMENT PROVIENNENT DE L'ÉNERGIE UTILISÉE DANS SES BÂTIMENTS (P. EX. BASES MILITAIRES, BUREAUX, LABORATOIRES ET ENTREPÔTS), ET **11 %** DES ÉMISSIONS PROVIENNENT DE SON PARC DE VÉHICULES (VÉHICULES ROUTIERS ET HORS ROUTE).



RÈGLEMENT SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU CANADA

Règlement

- En 2018-2019, RNCan a publié une modification réglementaire finale au Règlement et proposé deux autres modifications réglementaires, portant sur 36 normes de catégories de produits.
- Le Canada s'est également engagé à établir de nouvelles normes pour les appareils de chauffage et autres technologies clés au plus haut niveau de rendement économiquement et techniquement réalisable.
 - Publication de nouvelles normes proposées pour 11 catégories de produits de chauffage dans la *Gazette du Canada, Partie I*, lançant ainsi une période de commentaires de 70 jours.
- Grâce à toutes les mises à jour du Règlement publiées depuis 1995, le pays a économisé 305,13 PJ d'énergie et évité 40,47 Mt d'émissions de GES en 2018.

Application

- Au 31 mars 2019, il y avait 65 produits différents dans le Règlement.
- Pour surveiller la conformité au Règlement, RNCan recueille des données dans les rapports d'efficacité énergétique présentés par les détaillants avant qu'un produit n'entre sur le marché et dans les documents d'importation fournis à l'Agence des services frontaliers du Canada au moment de l'importation.
- Entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019, RNCan a traité près de 5 millions de dossiers relatifs à l'importation de produits consommateurs d'énergie réglementés au Canada. Plus de 12 millions de numéros de modèles nouveaux ou révisés ont été saisis dans la base de données sur l'équipement de RNCan.





COLLABORATION AVEC LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES

- L'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de RNCan travaille avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires stratégiques pour faire progresser les résultats de politique et partager l'information sur l'efficacité énergétique et les combustibles à faible teneur en carbone.
- La collaboration entreprise en 2018-2019 incluait l'avancement des codes du bâtiment écoénergétiques, l'utilisation accrue de systèmes de gestion de l'énergie, la promotion de l'étiquette de consommation d'énergie ÉnerGuide, et un soutien au développement de l'infrastructure des véhicules électriques.
- Ce travail de collaboration est supervisé par le Comité directeur sur l'efficacité énergétique (CDEE), groupe composé de responsables de l'efficacité énergétique à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale. Les membres du comité partagent de l'information et des idées pour promouvoir et approuver des documents sur l'efficacité énergétique dans le cadre de la Conférence annuelle des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM).
- Les documents approuvés par les ministres à la CMEM 2018 comprenaient des mises à jour de *Une construction intelligente : La stratégie canadienne pour les bâtiments*, le nouveau guide *Favoriser la transformation du marché grâce à une collaboration en matière des normes d'efficacité énergétique et le guide pratique Écologisation des parcs gouvernementaux*.

COLLABORATION AVEC LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES



* Comité directeur sur l'efficacité énergétique, Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines



COOPÉRATION INTERNATIONALE

- L'OEE de RNCan établit et maintient des partenariats bilatéraux et multilatéraux pour appuyer les objectifs énergétiques et environnementaux du Canada, élargir la portée internationale du Canada et accroître l'adoption à l'échelle mondiale de politiques d'efficacité énergétique. En 2018-2019, les mesures clés étaient les suivantes :
- élargissement des efforts bilatéraux en signant un **protocole d'entente sur l'efficacité énergétique avec l'Argentine** à la réunion des ministres de l'Énergie du G20 à Buenos Aires;
- présidence du comité exécutif du Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique (PICEE) et prestation d'une expertise technique à ses groupes de travail, notamment le **groupe de travail sur la gestion de l'énergie, et l'initiative de déploiement des équipements et appareils super efficaces**;
- direction des efforts pour développer un nouveau **centre international d'efficacité énergétique**;
- direction des initiatives des réunions **ministérielles sur l'énergie propre** (CEM), y compris les véhicules électriques, la gestion de l'énergie et le déploiement d'équipements et d'appareils super efficaces;
- établissement des orientations futures des CEM à l'appui des politiques en matière d'hydrogène afin de promouvoir cette industrie émergente au Canada;
- Accueillir l'assemblée générale de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (Global Alliance for Buildings and Construction – GABC).

COOPÉRATION INTERNATIONALE



* Partenariat international pour la coopération sur l'efficacité énergétique (PICEE), Agence internationale de l'énergie (AIE), Ministérielle sur l'énergie propre (CEM), Energy Efficiency Global Alliance (EEGA)

RÉFÉRENCES

1. Canada. Ressources naturelles Canada. (sous presse). *Évolution de l'efficacité énergétique au Canada de 1990 à 2017*.
2. ECO Canada. (2019). *L'emploi lié à l'efficacité énergétique au Canada*. www.eco.ca.
3. Canada. Environnement et Changement climatique Canada. (2016). *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : plan canadien de lutte contre les changements climatiques et de croissance économique*. <http://publications.gc.ca/pub?id=9.828776&sl=0>.
4. Canada. Conseil du Trésor. (2017). *Stratégie ministérielle de développement durable du secrétariat du Conseil du Trésor du Canada 2017-2020*. <http://publications.gc.ca/pub?id=9.844547&sl=0>.

